

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2017
Séance du 12 décembre 2017

N° 18
Objet : Programme européen
LEADER Durance Provence
2014-2020 – avenant à la
convention entre le Groupe
d'Action Locale, l'Autorité de
Gestion et l'Organisme Payeur

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-sept et le douze du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le cinq du mois de décembre 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommée secrétaire de séance : BREMOND Danièle

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric , BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUT MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BONNET Brigitte (jusqu'au rapport n° 30), BONZI Maryse, BREMOND Danièle, CAREL Serge, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine (jusqu'au rapport n° 31), DEORSOLA Jean Paul (jusqu'au rapport n° 24), DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 20), PAUL Gérard, PAYAN Claude, PIERRISNARD Jacqueline, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric (à partir du rapport n° 5), REINAUDO Gilbert, RONDEAU Daniel , SERRA Victor, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etait suppléé :

FIAERT Claude a donné pouvoir à BOURG Brigitte

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à DOMENGE Eliane
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BLANC Michel a donné pouvoir à VILLARON Bruno
BLOT Michel a donné pouvoir à REBOUL Childéric
BONNET Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut
CASA Chantal a donné pouvoir à BAILLE Denis
DE VALCKENAERE Gilles a donné pouvoir à BAUDOUT MAUREL Marie Anne
EYMARD Max a donné pouvoir à PAUL Gérard
FERAUD Maryline a donné pouvoir à CAREL Serge
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle
LEDEY Olivier a donné pouvoir à VIVOS Patrick
MALDONADO Jean Paul a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 19)
PAUL Gilles a donné pouvoir à SUZOR Pierre
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
TEYSSIER Bernard a donné pouvoir à NICOLOSI Philip

Etaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre	LEJOSNE Patrick
AUBERT Serge	MAGAUD Marie José
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	REINAUDO Patrick
BARTOLINI Bernard	ROCHAT Jacques
BOURJAC Jean Marie	THONNATTE Lionel
BRUN Patricia	TONELLI Corinne
GRAVIERE Remy	URQUIZAR Danielle

REÇU EN PREFECTURE

le 14/12/2017

Agglo. Alpes Aggr. P. Alpes. com

99_DE-004-201007437-20171212-18_12122017

Monsieur Gérard PAUL, rapporteur, expose ce qui suit :

Afin de définir les modalités de mise en œuvre du programme LEADER sur le territoire Durance Provence, une convention tripartite entre le Groupe d'Action Locale (GAL) Durance Provence, l'Autorité de Gestion (AG) et l'Organisme Payeur (OP) a été signée le 3 novembre 2016.

Avec la recombinaison territoriale, un avenant à cette convention (ci-annexé) était nécessaire pour acter le changement de structure porteuse du GAL, qui affecte aussi l'annexe 1 de la convention. Par ailleurs, cet avenant met également à jour la composition du Comité de Programmation et l'annexe 8 concernant le circuit de gestion.

Le Comité de Programmation, instance décisionnelle du GAL, a approuvé les changements inscrits dans l'avenant lors d'une séance le 25 avril 2017. Le Président du GAL, Gérard Paul, également Vice-Président de Provence Alpes Agglomération sera signataire de cet avenant.

VU la délibération n°2017-078 de Provence Alpes Agglomération du 15 février 2017 eu égard à la reprise des missions et programmes du Pays Durance Provence ;

VU la délibération n°2017-191 de Provence Alpes Agglomération du 28 mars 2017 concernant le pilotage, l'animation, la gestion administrative et financière du programme « LEADER Durance Provence » 2014-2020 ;

VU la Convention entre le Groupe d'Action Locale (GAL) Durance Provence, l'Autorité de Gestion (AG) et l'Organisme Payeur (OP) signée le 3 novembre 2016 ;

Il vous est proposé d'approuver l'avenant à la convention entre le Groupe d'Action Locale (GAL) Durance Provence, l'Autorité de Gestion (AG) et l'Organisme Payeur (OP) signée le 3 novembre 2016 et d'autoriser Madame la Présidente à signer cet avenant

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 14/12/2017

Application autorisée: f.leg@lapa.com

99_DE-004-200867437-20171212-10_12122017